

NOUVELLES ÉCONOMIQUES

Canada : forte hausse des heures travaillées en février

FAITS SAILLANTS

- ▶ Le mois de février s'est soldé avec une création de 30 300 emplois, soit un résultat supérieur aux attentes.
- ▶ Au cours des trois derniers mois, le marché du travail a bénéficié d'un gain cumulatif de 92 100 emplois. Il s'agit d'une performance plutôt étonnante considérant le ralentissement de la croissance économique observé depuis l'automne dernier.
- ▶ Le taux de chômage est passé de 5,5 % en janvier à 5,6 % en février en raison d'une hausse du taux d'activité.
- ▶ La variation annuelle du salaire horaire moyen s'élève à 4,1 % en février, contre 4,2 % en janvier.

COMMENTAIRES

Alors que la plupart des prévisionnistes s'attendaient à un ralentissement dans la progression de l'emploi, le marché du travail conserve un rythme plutôt soutenu. Probablement que la présence de nombreux postes vacants à combler amoindrit les effets immédiats d'une croissance économique moins soutenue sur le marché du travail.

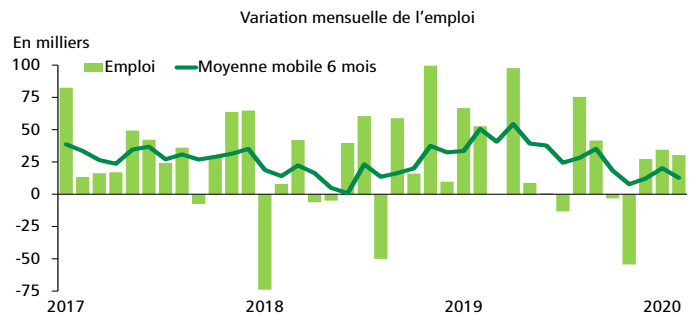
Cela dit, ce qui retient le plus notre attention dans les résultats d'aujourd'hui est la forte hausse mensuelle du nombre d'heures effectivement travaillées (+1,2 % en février). Or, on observe une relation historique assez bonne entre le nombre d'heures travaillées et la production. Le principe est simple : si les Canadiens travaillent davantage, c'est qu'ils produisent habituellement plus durant le mois. La hausse de 1,2 % du nombre d'heures travaillées laisse donc croire que le PIB réel par industrie pourrait avoir augmenté en février.

IMPLICATIONS

Avec toutes les perturbations survenues durant le mois de février (interruptions dans le transport ferroviaire et perturbations associées au COVID-19), les prévisions actuelles sont plutôt

GRAPHIQUE 1

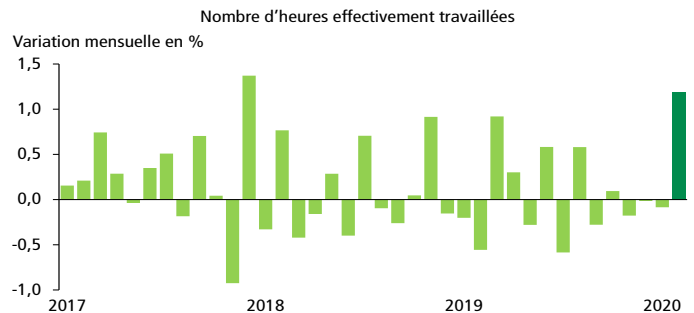
La tendance de l'emploi demeure relativement bonne



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 2

Le nombre d'heures travaillées a augmenté considérablement en février



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

négatives pour ce mois. Reste maintenant à voir comment les autres indicateurs économiques évolueront en février. Force est toutefois de constater que l'économie canadienne pourrait faire preuve d'une plus grande résilience que prévu. À suivre.

Benoit P. Durocher, économiste principal

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint
Hélène Bégin, économiste principale • Benoit P. Durocher, économiste principal • Francis Généreux, économiste principal

Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usager recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2020, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.